

## **InnoBio et Inserm Transfert Initiative investissent 950k€ dans la société EYEVENSYS, entreprise spécialisée dans le développement de thérapie génique contre des pathologies oculaires**

Paris, le 23 janvier 2012, Le fonds InnoBio, spécialisé dans les biotechnologies, géré par CDC Entreprises pour le compte du FSI (650 000€) et la société de capital risque spécialisée en amorçage Inserm Transfert Initiative (300 000€) participent ensemble à l'augmentation de capital de la société Eyevensys. Cette opération financière s'inscrit dans d'une levée de fonds globale de 1,6 million d'euros qui permettra à Eyevensys de développer son dispositif médical en ophtalmologie.

Eyevensys a été créée en décembre 2008 sur la base des travaux du Professeur Francine Behar-Cohen (unité Inserm U872, Centre de Recherche des Cordeliers), qui ont donné lieu au dépôt de 11 brevets, dont l'exclusivité est octroyée à la société. Cette jeune société de biotechnologies souhaite développer un nouveau procédé original de thérapie génique non virale permettant la production prolongée de toute protéine thérapeutique pour traiter les maladies oculaires. Il s'agit d'un dispositif d'électrotransfert original à usage unique adapté au traitement de pathologies oculaires diverses. Elle s'appuie sur des preuves de concept, validées sur des modèles animaux au laboratoire.

L'équipe scientifique de l'entreprise destine cette technologie en première intention au traitement de l'uvéïte, maladie orpheline. Dans un deuxième temps, Eyevensys se positionnera sur des pathologies beaucoup plus fréquentes comme la rétinopathie diabétique et la dégénérescence maculaire liée à l'âge, pour lesquelles les injections intraoculaires répétées de protéines restent très contraignantes.

Ce tour de table de 1,6 million d'euros est conjointement mené par InnoBio et Inserm Transfert Initiative. Un troisième investisseur, en cours d'investissement, complète cette levée de fonds qui permettra à la société de porter le développement de son dispositif jusqu'aux essais sur le singe.

En choisissant Eyevensys, InnoBio, réalise son huitième investissement deux ans après son lancement en janvier 2010. Cette opération illustre un des axes stratégiques du fonds, à savoir soutenir l'innovation de jeunes entreprises prometteuses en accélérant le développement de leurs produits sur des secteurs en forte croissance, en l'espèce le traitement ophtalmologique. Eyevensys rejoint ainsi plus de 1000 entreprises déjà labellisées FSI France Investissement.

L'investissement d'Inserm Transfert Initiative dans Eyevensys est représentatif de la démarche et la philosophie d'ITI. Ce projet a été détecté très tôt dans les laboratoires de l'Inserm, il a fait l'objet d'un accompagnement approfondi dès l'initiation du projet d'entreprise en pleine collaboration avec Francine Behar-Cohen.

### **Investisseurs**

CDC Entreprises / InnoBio : Chahra Louafi  
Inserm Transfert Initiative : Matthieu Coutet

### **Conseils investisseurs :**

CDC Entreprises : Julien Holeindre  
Orsay : Louis d'Urzo

### **Contacts presse :**

CDC Entreprises / InnoBio : Nathalie Police – Tél : +33 1 58 50 73 02 –

[nathalie.police@cdcentreprises.fr](mailto:nathalie.police@cdcentreprises.fr)

Inserm Transfert Initiative : Céline Cortot – Tél : +33 1 55 03 01 68 – [celine.cortot@inserm-transfert.fr](mailto:celine.cortot@inserm-transfert.fr)

**InnoBio** est un FCPR, de 139 millions d'euros, géré par CDC Entreprises et souscrit par le FSI (37 %) et les principaux laboratoires pharmaceutiques mondiaux (Sanofi Aventis, GSK, Roche, Novartis, Pfizer, Lilly, Ipsen, Takeda, Boehringer-Ingelheim) opérant sur le territoire national. L'objectif principal du fonds est d'investir directement en fonds propres et quasi fonds propres au capital de sociétés fournissant des produits et services technologiques et innovants dans le domaine de la santé. InnoBio s'appuie sur une équipe d'investisseurs spécialistes des biotechnologies, dirigée par Laurent Arthaud.

**CDC Entreprises**, société de gestion agréée par l'AMF, est contrôlée à 100 % par la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME croissance, France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du FSI qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique, dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir. CDC Entreprises intervient directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle a pour mission de favoriser l'émergence de PME et d'ETI de croissance en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises intervient aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui lui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. Elle a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme. CDC Entreprises compte actuellement plus de 3000 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des 220 fonds qu'elle gère ou qu'elle finance, parmi lesquels 80 fonds régionaux.

[www.cdcentreprises.fr](http://www.cdcentreprises.fr)

#### **A propos du FSI :**

Société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie. Le FSI est un acteur important du financement en fonds propres des sociétés de biotechnologies en France. Il est le 1er souscripteur du Fonds InnoBio aux cotés de 9 laboratoires pharmaceutiques parmi les plus importants au monde. Par ailleurs, dans le cadre du programme FSI France Investissement, il participe au financement de la plupart des fonds sectoriels français dédiés aux sciences de la vie.

Enfin, le FSI investit en direct au capital des sociétés de biotechnologies hors des critères d'InnoBio (investissement unitaire supérieur à 10M€ ou société cotée en bourse).

[www.fonds-fsi.fr](http://www.fonds-fsi.fr)

#### **A propos d'Inserm Transfert Initiative :**

Inserm Transfert Initiative est une société d'amorçage, recapitalisée en 2011 à hauteur de 33,5 M€, et dédiée au financement de l'amorçage de jeunes entreprises innovantes dans le domaine biomédical. A sa création en 2005, Inserm Transfert Initiative a associé à parts égales quatre acteurs du financement des start-up de biotechnologie: Inserm Transfert SA, CDC Entreprises, Natexis Venture Selection et Sofinnova Partners. Inserm Transfert Initiative soutient les créateurs d'entreprise en biotechnologie dans les phases précoces du développement de leur entreprise.

[www.it-initiative.fr](http://www.it-initiative.fr)